



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASCE 17

du jeudi 21 octobre 2021

INSCRIPTION AU BUFFET OFFERT PAR L'ASCE 17

Association Sportive,
Culturelle d'Entraide
de la Charente-Maritime

Chers adhérents,

la prochaine assemblée générale de l'ASCE 17 se déroulera le jeudi 21 octobre 2021
à la salle théâtrale de Breuil-Magné.

Elle sera suivie d'un pot de l'amitié et d'un buffet pris sur place à partir de 13 h
en respectant les consignes sanitaires mises en place.

Afin d'organiser le buffet,

une inscription préliminaire et obligatoire est indispensable

à l'aide du bulletin-réponse ci-dessous.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BUFFET D'APRÈS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

> Je m'inscris au buffet offert par l'ASCE 17 et qui sera servi à partir de 13 h, le jeudi 21 octobre 2021 à la salle théâtrale de Breuil-Magné.

> Je complète ce bulletin et le retourne à :

- par la navette : **ASCE 17 - DDTM 17 - Mangin**

- par mail : jean-philippe.toledano@charente-maritime.gouv.fr

- par courrier postal : **ASCE 17 - DDTM 17 - 89 avenue des Cordeliers – CS 80000 – 17018 La Rochelle Cedex 1**

**IMPORTANT : ce bulletin doit être parvenu impérativement
pour le 14 octobre 2021 dernier délai.**

nom : prénom : numéro d'adhérent à l'ASCE 17 :

service ou adresse pour les adhérents retraités :

Si je suis un adhérent retraité, mon(ma) conjoint(e) peut m'accompagner. Je coche cette case si je suis accompagné(e) :

IMPORTANT :

- seuls les adhérents à jour de leur adhésion 2021 peuvent participer à l'assemblée générale et s'inscrire à ce buffet ;

- les personnes non inscrites **au plus tard le 14 octobre 2021** ne pourront pas être présentes à ce buffet ;

- les désistements de dernière minute devront être justifiés et communiqués au plus tard le 18 octobre 2021,

auprès de Jean-Philippe Tolédano, RSL/PR à Mangin, tél : 05 16 49 61 84, port : 06 59 71 15 11,

mél : jean-philippe.toledano@charente-maritime.gouv.fr.

À, le

signature de l'adhérent